

Royaume du Maroc

Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Réforme de l'Administration

PROGRAMME DE FINANCEMENT DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST-CRISE COVID-19

21 mai 2020

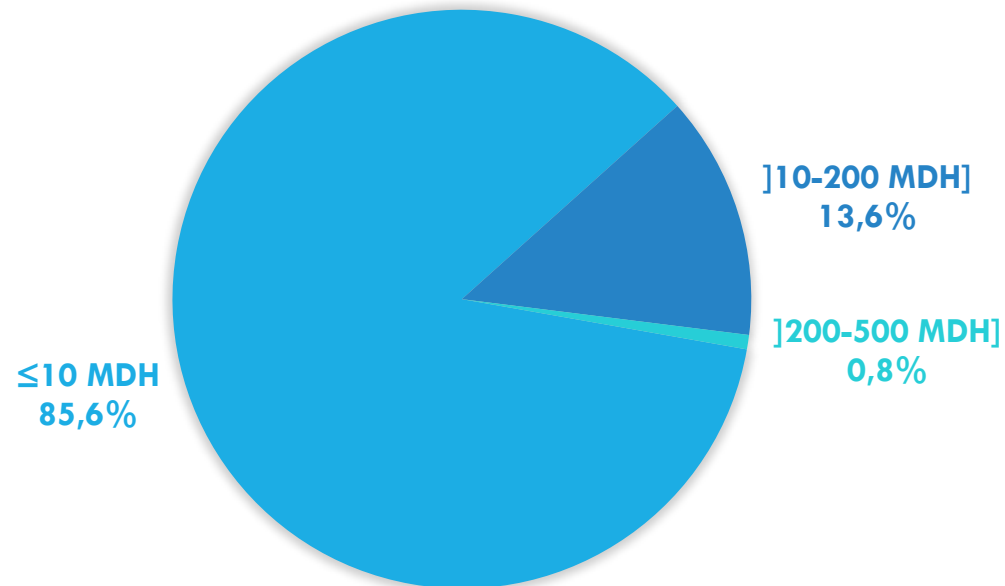
RAPPEL

- En réponse à la situation de crise induite par le COVID-19 et ses impacts, le Comité de Veille Économique (CVE) a adopté une batterie de mesures destinées à atténuer l'impact de cette crise sur le tissu des entreprises
- Parmi ces mesures figure « Damane Oxygène », un produit de garantie qui couvre à hauteur de 95% les découverts bancaires exceptionnels octroyés par les banques, après épuisement des lignes existantes, pour financer l'équivalent de 3 mois de charges courantes dans la limite de 20 MDH
- « Damane Oxygène » a été pensé pour la période de confinement en permettant aux entreprises de financer les charges essentielles qu'elle ne peuvent pas reporter et principalement les charges fixes (Salaires, loyers,...)

RÉALISATIONS CUMULÉES AU 20 MAI 2020

Nombre Entreprises	Crédits (MDH)
17 625	9 466

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR TRANCHE DE CA



OBJECTIFS RELANCE

- En raison des effets de la crise et des mesures d'urgence adoptées, beaucoup d'entreprises, privées et publiques, ont essuyé des pertes de chiffre d'affaires importantes
- Dans la continuité de ce qui a été réalisé via Damane Oxygène et afin de permettre à ces entreprises de lisser ce manque à gagner et soulager leur trésorerie, un prêt à conditions avantageuses et bénéficiant d'une garantie spéciale sera mise en place
- Ce mécanisme, à la différence de Damane Oxygène, devrait couvrir tout le spectre des entreprises, négativement impactées par la crise sanitaire, depuis les TPE jusqu'au GE réalisant un CA dépassant 500 MDH
- Ce choix a été opéré surtout pour éviter le rallongement des délais de paiement au niveau des grandes entreprises et qui risquent de bloquer toute la dynamique de relance en mettant en péril leurs chaînes de fournisseurs composées essentiellement des TPME et des ETI
- Deux produits sont prévus dans le cadre de ce dispositif, à savoir «Relance TPE » et «Relance » utilisables jusqu'au 31/12 /2020

RELANCE
(PME-ETI-GE)

PRINCIPALES COMPOSANTES DU PRODUIT RELANCE

Mécanisme de garantie pour les PME/ETI/GE : RELANCE



Principales caractéristiques

- **Spectre** : Entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 MDH. L'essentiel des secteurs d'activité sont éligibles :
 - ne sont pas éligibles le secteur financier et les sociétés Holding
 - des variantes de ce produit pourraient être mise en place pour traiter les secteurs spécifiques notamment le tourisme et le promotion immobilière
- **Montant crédit** : 1,5 mois de chiffre d'affaires pour les entreprises opérants dans l'industrie et à 1 mois de chiffre d'affaires pour les entreprises relevant des autres secteurs ainsi que pour les entreprises en création (ayant moins d'un an d'activité) quelque soit leur secteur, avec un plafond de 100 MDH
- **Destination du crédit** : Financement du BFR avec au moins 50% du crédit pour le règlement des fournisseurs
- **Maturité du crédit** : 7 ans dont 2 ans de différé au maximum
- **Taux d'intérêt** : Taux de refinancement BAM + 200 points de base (HT/an)
- **Quotités de garantie** du crédit en principal :
 - 90% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 200 MDH ;
 - 85% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 200 MDH et inférieur ou égal à 500 MDH ;
 - 80% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 MDH.
- **Commission de garantie** : 0,1% HT flat du crédit

PRINCIPALES COMPOSANTES DU PRODUIT RELANCE

Mécanisme de garantie pour les PME/ETI/GE : RELANCE



Engagements attendus des bénéficiaires

- ✓ Pas de versement des dividendes pendant la période du différé. Après le différé, les dividendes ne peuvent être versés que si l'entreprise est à jour au niveau du remboursement du crédit garanti ;
- ✓ Pas d'utilisation des crédits pour rembourser des dettes auprès des banques, des créances actionnaires ou des comptes courants associés ;
- ✓ Pas d'utilisation du crédit pour le paiement des technical/management fees intragroupe
- ✓ Pas d'utilisation du crédit pour effectuer des montages de haut de bilan (réduction du capital, rachat de parts ou d'actions, fusions & acquisitions (usages pouvant être couverts par d'autres crédits)

RELANCE TPE

PRINCIPALES COMPOSANTES DU PRODUIT RELANCE TPE

1.1

Mécanisme de garantie les TPE : RELANCE TPE



Spectre

- Entreprises (morale ou personnelle)
- Chiffre d'affaires ne dépassant pas 10 MDH
- Secteurs d'activité (tous secteurs confondus)



Crédits éligibles

- Crédits de trésorerie amortissables destinés à couvrir le BFR de reprise de l'activité
- Montants indexés sur le chiffre d'affaires : 10% du CA
- Plafond de crédit : 1 MDH
- Durée : 7 ans dont jusqu'à 2 ans de différé au maximum
- Taux d'intérêt : Taux de refinancement BAM + 200 points de base (HT/an)



Garantie

- Quotité : 95% du crédit en principal
- Commission : 0,1% HT flat du crédit garanti
- Procédure simplifiée avec check-list

PRODUCTION ET SÉQUENCEMENT

POTENTIEL PRODUCTION PRODUITS RELANCE

Catégorie	Crédit (MDH)	% dans le portefeuille
TPE (CA ≤ 10 MDH)	4 210	7%
PME (10 < CA ≤ 200 MDH)	33 334	52%
ETI (200 < CA ≤ 500 MDH)	12 950	18%
GE (CA > 500 MDH)	16 250	23%
TOTAL	66 744	100%

L'objectifs recherché par la mise en œuvre de ces deux produits de garantie est de mobiliser massivement, au cours du second semestre 2020, les financements bancaires en faveur de l'ensemble des entreprises marocaines impactées par le Covid 19 et ce, pour agir positivement sur :

- 1. L'emploi**
- 2. Les délais de paiement, et**
- 3. La confiance entre partenaires économiques**

SÉQUENCEMENT

